



Damien Boquet, Blaise Dufal et Pauline Labey (dir.)

Une histoire au présent Les historiens et Michel Foucault

CNRS Éditions

Michel Foucault et l'étude du contexte médiéval des œuvres littéraires : un discours de la méthode ?

Marie-Pascale Halary

DOI : 10.4000/books.editions-cnrs.24044
Éditeur : CNRS Éditions
Lieu d'édition : CNRS Éditions
Année d'édition : 2013
Date de mise en ligne : 28 novembre 2019
Collection : Histoire
ISBN électronique : 9782271129987



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

HALARY, Marie-Pascale. *Michel Foucault et l'étude du contexte médiéval des œuvres littéraires : un discours de la méthode ?* In : *Une histoire au présent : Les historiens et Michel Foucault* [en ligne]. Paris : CNRS Éditions, 2013 (généré le 27 mars 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionscnrs/24044>>. ISBN : 9782271129987. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.24044>.

Michel Foucault et l'étude du contexte médiéval des œuvres littéraires : un discours de la méthode ?

Marie-Pascale Halary

Dans un ouvrage récent, l'historien Jacques Dalarun revient sur son rapport avec la pensée de Foucault : après avoir rappelé que la lecture de cet auteur associe à « une constante jubilation » le sentiment d'une « incapacité » à « affronter la complexité de son œuvre »¹, il plaide pour une utilisation « désinvolte » de ses analyses :

« pour l'historien, vouloir contrôler si la pensée de Michel Foucault marche ou ne marche pas est absurde. Sa pensée n'a pas besoin de contrôle pour marcher. Elle va. [...] Comparativement, la désinvolture – monter puis descendre de la pensée foucauldienne en marche, emprunter tantôt à lui, tantôt à un autre – m'apparaît, paradoxalement, comme une forme supérieure de respect d'autrui². »

Plutôt qu'à un vain examen de la rigueur historique du philosophe, Jacques Dalarun préfère donc s'attacher aux audaces de son propos et à son caractère stimulant³.

De même, le spécialiste de littérature médiévale qui met le texte, objet de son analyse, en relation avec d'autres textes du Moyen Âge n'appartenant pas au champ littéraire peut être séduit d'emblée par la pensée de Michel Foucault, lui qui se définit par l'attention qu'il porte aux « effets de contexte⁴ ». Nombreuses sont en effet les études qui, ne s'en tenant pas au seul examen interne ou formel de l'œuvre littéraire, procèdent à une

1. Dalarun J., *Gouverner c'est servir. Essai de démocratie médiévale*, Paris, Alma éditeur, 2012, p. 12.

2. *Ibid.*, p. 319-320.

3. *Ibid.*

4. « Che cos'è Lei Professor Foucault ? » (« Qui êtes-vous, professeur Foucault ? »), entretien avec P. Caruso, trad. C. Lazzeri, dans *Dits et écrits*, éd. par D. Defert et F. Ewald, Paris, Gallimard, 2001, vol. I, p. 639.

contextualisation, par des rapprochements avec la théologie, le discours scientifique, l'hagiographie, etc. Mais cette semblable confrontation avec des textes non littéraires ne doit pas masquer la diversité des approches ainsi que les problèmes liés à la notion de contexte⁵, notion variable non seulement selon les champs disciplinaires mais aussi, à l'intérieur d'un même champ, selon les chercheurs et les objets étudiés⁶ : tenir compte du contexte, ce n'est pas prendre un instantané du réel (historique, social, politique et/ou linguistique par exemple) pour éclairer le sens du texte littéraire, c'est *construire*, de manière largement arbitraire et non exhaustive, un cadre d'intelligibilité⁷, en recourant à un discours extérieur à la « littérature » – soit que ce discours porte sur le même objet, soit que des « médiations linguistiques » disséminent dans le texte « des indices de contextualisation »⁸ par exemple. Parce que « contextualiser » est une démarche qui n'a rien d'évident et qui procède d'un *travail* de l'observateur sur son objet (ne serait-ce que dans l'opération de sélection du deuxième corpus), cette démarche demande à être définie, interrogée, justifiée.

Il s'agira dès lors de se demander s'il est possible de s'appuyer sur l'archéologie foucauldienne pour légitimer et structurer, dans les études médiévales, une telle confrontation de plusieurs discours. Le titre le souligne : cette réflexion sur la littérature du Moyen Âge et Foucault ne veut en aucune manière définir une critique foucauldienne pour les textes médiévaux. On a pu dire que, lorsque les littéraires prétendent recourir à cet

5. Signalons, par exemple, des différences quant au statut du deuxième corpus (hypotexte, source, témoignage de « l'esprit » d'une époque, etc.), quant à la nature du rapport entre les deux ensembles (l'examen du contexte doit-il être subordonné à la lecture du « texte » ?), ou encore quant aux résultats escomptés (éclairer le sens de l'œuvre littéraire, ressaisir – autant que possible – l'historicité des discours, cerner des procédures de transposition ou des divergences, etc.).

6. Sur ces points, voir l'article de Bernard Lahire, qui porte sur les sciences sociales mais dont les analyses ont aussi une portée plus générale, Lahire B., « La variation des contextes dans les sciences sociales. Remarques épistémologiques », *Annales HSS*, n° 51-2, 1996, p. 381-407, ainsi que Claire Badiou-Monferran (dir.), *Il était une fois l'interdisciplinarité. Approches discursives des Contes de Perrault*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2010, notamment Badiou-Monferran C., « S'entendre. Pour une approche "discursiviste" des *Contes* de Perrault », p. 45-56, et Noille-Clauzade C., « La raison des effets : la logique de l'argumentation dans les *Contes* de Perrault », p. 215-232, en particulier p. 228.

7. Lahire B., « La variation des contextes... », art. cit.

8. Badiou-Monferran C., « Présentation. Le dialogue interdisciplinaire : un "conte de peau d'âne" ? », dans Claire Badiou-Monferran (dir.), *Il était une fois l'interdisciplinarité...*, op. cit., p. 5-84, p. 55. L'auteur précise : « il s'agit ainsi de rendre le texte à son extériorité sans le dessaisir pour autant de son intériorité, en étudiant le contexte dans le texte » (*ibid.*, nous soulignons).

auteur, ils frôlent souvent le contresens et se livrent à un exercice bien périlleux⁹. Plutôt donc que de prétendre analyser la pensée foucauldienne en philosophe, nous nous appuierons avant tout sur plusieurs lectures de Foucault par des médiévistes¹⁰. Ce qui est en jeu, ce sont les modalités de la « contextualisation » : la démarche définie par l'auteur de *L'archéologie du savoir* peut-elle fournir une légitimation théorique pour certaines de nos pratiques ? N'invite-t-elle pas plutôt à penser autrement les relations entre le texte et son « contexte » et à refuser de subordonner le discours non littéraire au discours littéraire ? En d'autres termes, la méthode archéologique pourrait être considérée comme une proposition pour *construire* ce qu'on appellera provisoirement le contexte discursif des textes du Moyen Âge¹¹ – et dans cette proposition, qui n'est pas sans risques pour le spécialiste de littérature médiévale, la rigueur n'est peut-être pas le prix de l'audace.

FOUCAULT ET LA LITTÉRATURE MÉDIÉVALE ?

D'emblée, il apparaît que recourir à Foucault pour étudier la littérature du Moyen Âge n'a rien d'une évidence. Le premier problème concerne la période envisagée. Foucault n'est pas un médiéviste et, plus

9. Voir notamment Piégay-Gros N., « La critique littéraire et la pensée de Michel Foucault », dans Philippe Artières (dir.), *Michel Foucault, la littérature et les arts*, Paris, Éditions Kimé, 2004, p. 87-107.

10. Significativement, sauf quelques exceptions sur lesquelles nous reviendrons, les références à cet auteur semblent relativement rares chez les littéraires – et, comme nous voudrions le montrer, ce n'est sans doute pas complètement un hasard.

11. Nous nous concentrerons donc, essentiellement mais non exclusivement, sur la démarche archéologique : au-delà des affinités entre archéologie et généalogie (Foucault M., « Sur les façons d'écrire l'histoire » [1967], *Dits et écrits, op. cit.*, vol. I, p. 627), la première « méthode » de Foucault présente à nos yeux l'intérêt de demeurer dans l'horizontalité des discours d'une époque ; la généalogie, quant à elle, part en quête non pas d'une chimérique origine – selon une perspective téléologique et causaliste – mais des « méticulosités et [des] hasards des commencements » (Foucault M., « Nietzsche, la généalogie, l'histoire » [1971], *Dits et écrits, op. cit.*, vol. I, p. 1008) pour répondre à cette « nécessité de redoubler la lecture "horizontale" des discursivités par une analyse verticale – orientée vers le présent – des déterminations historiques de notre propre régime de discours » (Revel J., *Le vocabulaire de Foucault*, Paris, Ellipses, 2002, p. 8). Sur l'évolution de la pensée de Foucault, voir par exemple Han B., « L'a priori historique selon Michel Foucault : difficultés archéologiques », dans Emmanuel Da Silva (dir.), *Lectures de Michel Foucault*, vol. II, *Foucault et la philosophie*, Paris, ENS Éditions, 2003, p. 23-28.

encore, l'époque médiévale n'est pas le moment historique auquel il prête le plus d'attention : s'il le mentionne régulièrement, les références sont brèves et ponctuelles. Significativement, l'enquête sur la folie commence à l'aube de la Renaissance ; c'est également le cas pour *Les mots et les choses* : dans le chapitre II, intitulé « La prose du monde », l'auteur propose d'étudier « dans son esquisse la plus générale, l'*épistémè* du XVI^e siècle¹² ». Il définit celle-ci en soulignant le caractère essentiel des catégories de la ressemblance et du signe, ou encore en rappelant que le monde est assimilé à un livre. Le médiéviste ne peut ici qu'être surpris du silence presque total qui entoure le Moyen Âge¹³.

Mais plus que cela, le problème d'une approche foucauldienne du Moyen Âge serait de nature épistémologique. Ainsi, Philipp W. Rosemann, revendiquant l'héritage foucauldien pour l'étude de l'histoire intellectuelle médiévale, mène une enquête archéologique afin de reconstruire ce qu'il appelle une *épistémè* scolastique, définie comme « the ensemble of factors – historical, social, institutional, intellectual, and so on – that render a certain form of thought possible¹⁴ ». Or le spécialiste rappelle à quel point la *méthode* foucauldienne est imprégnée de la philosophie de Kant : le sujet – mais il s'agit ici d'un sujet dans l'histoire et non individuel – est déterminant dans la connaissance humaine¹⁵. Le philosophe définit d'ailleurs ainsi la nature de son entreprise :

« Si par pensée on entend l'acte qui pose, dans leurs diverses relations possibles, un sujet et un objet, une histoire critique de la pensée serait une analyse des conditions dans lesquelles sont formées ou modifiées certaines relations de sujet à objet, dans la mesure où celles-ci sont constitutives d'un savoir possible¹⁶. »

L'enquête archéologique, de ce point de vue, recourt au « concept moderne de subjectivité », c'est-à-dire à un sujet « principe de la

12. Foucault M., *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, p. 45.

13. Si, dans ce chapitre, Michel Foucault mentionne l'importance de la tradition néo-platonicienne du Moyen Âge et de la Renaissance, son analyse est explicitement donnée comme une présentation de l'*épistémè* du XVI^e siècle.

14. Rosemann P. W., *Understanding Scholastic Thought with Foucault*, New York, St. Martin's Press, 1999, p. x. La pensée foucauldienne, explique l'auteur, permet de renouveler l'étude du Moyen Âge et de participer au « New Medievalism », puisqu'elle amène à s'émanciper des naïvetés du positivisme en établissant des relations entre l'histoire intellectuelle et, notamment, l'histoire matérielle.

15. *Ibid.*, p. 37-38.

16. Florence M. (pseudonyme de Michel Foucault), « Foucault, Michel », dans Denis Huisman (dir.), *Dictionnaire des philosophes*, Paris, PUF, 1984, vol. I, p. 942.

connaissance et de la pensée »¹⁷. On pourrait alors s'interroger sur la pertinence épistémologique à mettre en œuvre une méthode utilisant un concept anachronique¹⁸, alors que précisément on veut, par l'étude du contexte, saisir les textes dans leur historicité¹⁹. Dès lors, au-delà du silence relatif de Foucault sur la période médiévale, on peut se demander si les instruments d'analyse offerts par l'archéologie sont bien adaptés à l'objet qu'on tente de cerner²⁰.

Le deuxième problème qui surgit a trait à la littérature médiévale. Michel Foucault n'est pas *stricto sensu* un critique littéraire. On parle de lui comme d'un philosophe ou d'un historien²¹, on pourrait peut-être en parler comme d'un écrivain, beaucoup moins comme d'un spécialiste de littérature. Il a pourtant évoqué nos questions et convoqué certains des textes qui entrent dans notre champ d'étude²², mais là aussi de manière ponctuelle. Ce sont, logiquement, ces réflexions qui sont principalement utilisées par les littéraires²³. Dans ce cadre, le texte le plus connu est sans doute « Qu'est-ce qu'un auteur ? »²⁴. Cette conférence, s'agissant de la

17. Boulnois O., « Que cherchons-nous ? », dans Olivier Boulnois (dir.), *Généalogies du sujet de saint Anselme à Malebranche*, Paris, Vrin, 2007, respectivement p. 10 et 7.

18. Sur le rôle de Kant et sa relecture de Descartes, *ibid.*

19. Sur cette question, voir aussi l'entretien accordé à Thibaut Gress par Olivier Boulnois : si ce dernier reconnaît avoir suivi la méthode de Foucault dans ses principaux livres en cherchant à faire apparaître une histoire des *épistémès*, « [s]on enquête aboutit aussi à un désaccord sur le résultat : celui du rôle du Moi (ce que Foucault appelait le sujet) », Gresse T., « Entretien avec Olivier Boulnois : autour d'*Au-delà de l'image, une archéologie du visuel au Moyen Âge, v^e-xvi^e siècle* », 9 mai 2008, en ligne, <http://www.actu-philosophia.com/spip.php?article35>.

20. Significativement, Rosemann explique : « Aquinas's thought has deep affinities with our postmodern philosophies of finitude, which emphasize the ultimate openness of the human quest for knowledge and happiness », Rosemann P. W., *Understanding Scholastic...*, *op. cit.*, p. 9.

21. Sur ces deux aspects, parmi de nombreux exemples, voir « Che cos'è Lei Professor Foucault ? » (« Qui êtes-vous, professeur Foucault ? »), *art. cit.*, p. 634 *sq.*

22. Sur l'intérêt que Foucault accorde au corpus littéraire (et, plus largement, artistique), voir Artières P. (dir.), *Michel Foucault, la littérature et les arts*, *op. cit.*

23. Piégay-Gros N., « La critique littéraire... », *art. cit.*

24. Foucault M., « Qu'est-ce qu'un auteur ? » [1969], *Dits et écrits*, *op. cit.*, vol. I, p. 817-849. Même s'il est résolument interdisciplinaire, l'ouvrage de Zimmermann M. (dir.), *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Paris, École des chartes, 2001, constitue un des meilleurs exemples de l'importance de cette conférence pour l'étude de la littérature médiévale. Selon cette perspective, voir aussi la contribution de Pomel F., « La fonction-auteur dans le *Roman de la Rose* de Jean de Meun. Le double jeu de la consécration et de l'esquive », dans Nicole Jacques-Lefèvre (dir.), *Une histoire de la « fonction-auteur » est-elle possible ?*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2001, p. 89-106.

littérature médiévale, est au premier abord problématique : si on suit la lettre de Foucault, elle ne s'applique guère à notre période. La réflexion s'ouvre sur un consensus critique : la mort de l'auteur au XX^e siècle. Michel Foucault s'appuie alors sur cet effacement pour examiner « l'espace ainsi laissé vide par [cette] disparition²⁵ ». Il montre en ce sens que le nom d'auteur *distingue* le discours, qu'il lui confère un certain « mode d'être singulier » : ce nom « indique que ce discours n'est pas une parole quotidienne, indifférente »²⁶. La « fonction-auteur » s'exerce alors. Mais, définie de la sorte, elle s'exerce sur les textes « littéraires » à partir d'un moment précis, que Michel Foucault situe après le Moyen Âge :

« Il y eut un temps où ces textes qu'aujourd'hui nous appellerions "littéraires" (récits, contes, épopées, tragédies, comédies) étaient reçus, mis en circulation, valorisés sans que soit posée la question de leur auteur ; leur anonymat ne faisait pas difficulté, leur ancienneté, vraie ou supposée, leur était une garantie suffisante²⁷. »

À suivre ces conclusions, l'application de la « fonction-auteur » aux œuvres médiévales mènerait à une impasse : si l'auteur meurt au XX^e siècle, au Moyen Âge il ne serait pas vraiment né.

Cette conférence, pourtant, a été d'une réelle fécondité dans le domaine des études médiévales. Tout d'abord, elle a permis de mettre l'accent sur certaines des spécificités de l'écriture avant l'imprimerie. Dans un ouvrage très stimulant, voulu par Foucault et dédié à sa mémoire, Bernard Cerquiglini examine ainsi la notion de *texte* dont il rappelle qu'elle est conjointe à celle d'*auteur* pour montrer que, pas plus que celle-ci, celle-là ne s'inscrit dans « un continuum quasi ontologique »²⁸ : à vouloir considérer l'écrit médiéval comme un *texte*, à vouloir lui imposer une conception « textuaire » moderne, prétendument transhistorique et fondée sur l'authenticité et la stabilité, on tend à oublier que « la variance de l'œuvre médiévale est son caractère premier »²⁹.

Outre ces prolongements, nés du désir de « désubstantialiser » le concept de *texte*, les propos de Michel Foucault ont suscité une importante réflexion sur la question de l'auteur au Moyen Âge : certains aspects de

25. Foucault M., « Qu'est-ce qu'un auteur ? », art. cit., p. 824.

26. *Ibid.*, p. 826.

27. *Ibid.*, p. 827-828. Il met ainsi en évidence une double inversion puisqu'il ajoute aussitôt après : « les textes que nous dirions maintenant scientifiques [...] n'étaient reçus au Moyen Âge, et ne portaient une valeur de vérité, qu'à la condition d'être marqués du nom de leur auteur » (p. 828).

28. Cerquiglini B., *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 18 *sq.* et 34.

29. *Ibid.*, p. 62.

l'analyse foucauldienne ont été nuancés ou contestés. Les médiévistes, d'une part, ont été amenés à revoir la chronologie proposée par le philosophe. Jacqueline Cerquiglini-Toulet montre ainsi que l'invention de la figure auctoriale est plus ancienne que celui-ci ne le dit et qu'elle peut être repérée dès la fin du Moyen Âge³⁰. D'autre part, même dans le corpus médiéval antérieur à cette période, on peut trouver des éléments qui rappellent la « fonction-auteur » : il faut alors relativiser l'importance de la signature, au sens moderne du terme, et prendre en compte des stratégies complexes d'attribution et de certification ainsi que les conditions matérielles de la production textuelle³¹ : en ce sens, l'analyse de Michel Foucault invite d'abord à souligner les spécificités médiévales de la « fonction-auteur ».

Si l'utilisation de la réflexion foucauldienne sur l'identité auctoriale requiert de la part du médiéviste ajustements et nuances, les difficultés engendrées par sa conception de la littérature sont plus grandes encore. C'est le troisième problème qui apparaît à qui veut s'appuyer sur cette pensée pour mener une enquête littéraire : étudiant la place faite au philosophe dans la critique, Nathalie Piégay-Gros conclut en disant que la littérature « n'est pas restée tout à fait indemne de la rencontre, pourtant souvent évitée, avec la pensée de Foucault³² ».

De fait, dans *L'archéologie du savoir*, Michel Foucault commence par faire table rase de toutes les catégories premières de notre champ disciplinaire : les notions d'*œuvre*, de *livre*³³, et même celle de *littérature* sont l'objet d'un soupçon et doivent être considérées avec méfiance³⁴. Il explique, en effet, qu'elles ne sont ni universelles ni atemporelles – la naissance de la littérature comme catégorie est historiquement datée. Il faut dès lors suspendre, au moins provisoirement, notre croyance en ces idées, les arracher de l'évidence dans laquelle elles reposent. Dans ce discours de

30. Voir notamment Cerquiglini-Toulet J., *La couleur de la mélancolie. La fréquentation des livres au XIV^e siècle (1300-1415)*, Paris, Hatier, 1993, ainsi que *Id.*, « Polyphème et Prométhée : deux voies de la "création" au XIV^e siècle », dans Michel Zimmermann (dir.), *Auctor et auctoritas...*, *op. cit.*, p. 401-410.

31. Sur tous ces points, voir en particulier Zimmermann M. (dir.), *Auctor et auctoritas...*, *op. cit.*, et plus particulièrement l'intervention de Roger Chartier lors de la table ronde conclusive, p. 573-581.

32. Piégay-Gros N., « La critique littéraire... », art. cit., p. 105.

33. Voir, en particulier, Foucault M., *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 36-38.

34. *La littérature* pourrait bien n'être qu'un ensemble qui émerge tardivement dans l'histoire et, au même titre que *la grammaire* ou *la médecine*, on pourrait la soupçonner de n'être qu'un « regroupement rétrospectif par lequel les sciences contemporaines se font illusion sur leur propre passé » (*ibid.*, p. 48).

la méthode que constitue *L'archéologie du savoir*³⁵, cette opération est un préalable indispensable : elle est nécessaire pour atteindre l'objet même de l'enquête³⁶. L'investigation porte en effet sur les *discours* envisagés dans leur statut d'événements discursifs et donc dans leur singularité première. À partir de cette multiplicité de faits énonciatifs irréductibles, Foucault, en s'appuyant sur leur simultanéité et leur coexistence, cherche à décrire des jeux de relations. Il ne pouvait donc pas partir d'un regroupement de discours déjà donné ou préétabli comme la littérature : cela aurait annulé l'intérêt même de son enquête, la réponse aurait précédé la question et l'aurait rendue vaine³⁷.

Cette démarche, au fond, met en jeu l'identité même du spécialiste de littérature³⁸ : elle repose sur une contestation ou, au moins, une suspension de plusieurs principes ou présupposés auxquels s'adosent ses pratiques. L'objet de nos études, les textes littéraires, ne compose plus une unité : où est alors la limite entre le littéraire et le non-littéraire ? En quoi sommes-nous fondés à analyser certaines œuvres plutôt que d'autres et à les examiner à partir d'instruments spécifiques ? Mettant au même niveau tous les faits discursifs et les considérant dans leur dispersion première, l'enquête archéologique menace ce qui semble fonder notre légitimité (ne serait-ce qu'aux yeux de l'institution) : le statut singulier de l'*ensemble* de nos textes, statut qui justifie à la fois le « découpage » d'un champ propre à ces textes – le champ littéraire – et la mise en œuvre d'une analyse dite littéraire – et non pas historique ou philosophique par exemple. Au-delà de son statut, ce qui est remis en cause, c'est donc l'objet même de nos études : à suivre Foucault, existe-t-il encore un ensemble discursif qu'on peut appeler littérature ?

Ces problèmes ont des implications sur la question de la contextualisation des œuvres, c'est-à-dire sur ce qui peut motiver le recours à Foucault. Au fond, la méthode archéologique n'invite pas à *examiner le texte à la lumière de son contexte* : une telle formulation fait encore la part trop belle à un corpus premier, centre à partir duquel et en vue duquel

35. Sur la prétention de cet ouvrage à constituer une méthode, voir tout de même les réserves de Foucault dans « Entretien avec Michel Foucault » [1971], *Dits et écrits, op. cit.*, vol. I, p. 1025-1026.

36. Pour l'exploitation de cette démarche en histoire de l'art et histoire de la philosophie, voir dans cet ouvrage les contributions respectives de Thomas Golsenne et de Luca Paltrinieri.

37. Michel Foucault déclare vouloir se libérer « de tous les groupements qui se donnent pour des unités naturelles, immédiates et universelles » afin de se donner la possibilité de décrire d'autres unités. Il s'agit, explique-t-il, de constituer de la sorte des « ensembles discursifs qui ne seraient pas arbitraires mais seraient cependant demeurés invisibles », Foucault M., *L'archéologie du savoir, op. cit.*, p. 44.

38. Piégay-Gros N., « La critique littéraire... », art. cit., p. 90.

d'autres discours seraient examinés. Dans cette méthode, il y a une « mise à plat » de tous les énoncés : chacun d'entre eux se voit doté du même statut, de la même singularité *a priori* irréductible, et aucune place n'est faite à l'éminence de l'un d'entre eux. En cela, la voie dessinée par Foucault inviterait plus à repérer et analyser des relations entre les discours qu'à éclairer la lecture de l'un d'entre eux par la prise en compte de son *contexte*, de son entour. On pourrait alors, en reprenant une notion proposée par Marie-Dominique Chenu³⁹, et exploitée par Philippe Büttgen⁴⁰, parler plutôt de la *conjoncture* discursive, terme qui aurait le mérite de ne pas hiérarchiser les différents discours convoqués dans l'étude et de ne pas faire de l'un d'eux le prétexte ou la fin de l'examen de tous les autres.

Recourir à Foucault pour étudier la littérature médiévale pose donc plusieurs problèmes et expose à différents risques. Il s'agira dès lors de considérer cette approche avec prudence et de percevoir ce qu'elle implique : si elle peut être féconde, il faut se demander dans quelle mesure on peut s'en inspirer. Passer par Foucault n'impose pas de devenir foucauldien. Pour s'exprimer en termes foucauldien, quelles sont alors les conditions de possibilité d'une reprise de la méthode archéologique dans l'étude des textes littéraires du Moyen Âge ?

POUR UNE PRISE EN COMPTE DE L'HISTORICITÉ DE LA LITTÉRATURE MÉDIÉVALE

La méthode archéologique, avant tout, est de celles qui invitent à souligner l'altérité du Moyen Âge et de sa littérature. Cette altérité, sans doute, s'impose moins que celle qui ressort de la lecture de textes antiques ou de ceux qui appartiennent à d'autres sphères géographiques ou culturelles, tant il est vrai qu'à cette impression d'étrangeté se mêle aussi un

39. Chenu M.-D., *Introduction à l'étude de saint Thomas d'Aquin*, Paris/Montréal, Vrin/Institut d'Études médiévales, 1950, p. 175.

40. P. Büttgen termine l'ouvrage qu'il consacre à *Luther et la philosophie. Études d'histoire*, Paris, Vrin, 2011, par une conclusion intitulée « Pour l'étude des conjonctures doctrinales » (p. 285-287). Le spécialiste voit dans les *conjonctures* « davantage que des "moments" [...], autre chose que des "séquences" [...], autre chose enfin que des "contextes" » : « la conjoncture doctrinale se caractérise par des latences, de brusques accélérations, par un art aussi des superpositions » qui imposent d'analyser des « conditions d'émergence » (p. 286). Pour cette piste, nous adressons nos plus sincères remerciements à Sylvain Piron.

sentiment de familiarité, ne serait-ce que sur les plans linguistique⁴¹ et générique⁴². Précisément, cette relation complexe aux textes médiévaux, placée sous le double signe de la modernité et de l'altérité⁴³, ou de l'identité et de la différence, peut conduire à adhérer un peu vite au « mythe des commencements »⁴⁴, la proximité entre les œuvres du Moyen Âge et les œuvres postérieures s'expliquant alors par une conception évolutionniste au regard de laquelle l'intérêt des écrits anciens tient d'abord à ce qu'ils préparent ou annoncent la suite. Plus encore, le risque serait de ne chercher dans l'objet étudié que le reflet de préoccupations modernes qui lui sont parfois étrangères et, ce faisant, de l'envisager à partir de mauvaises questions – ou, du moins, à partir de questions dont la pertinence n'a pas été préalablement établie. Or, parce que la pensée de Michel Foucault est une pensée de la discontinuité⁴⁵, qui s'oppose à « une histoire qui ne serait pas scansion, mais devenir⁴⁶ », elle peut nous prémunir contre cette tentation. Voici comme le philosophe définit son projet :

« Ce qu'on voudrait mettre au jour, c'est le champ épistémologique, l'*épistémè* où les connaissances, envisagées hors de tout critère se référant à leur valeur rationnelle ou à leurs formes objectives, enfoncent leur positivité et manifestent ainsi une histoire qui n'est pas celle de leur perfection croissante, mais plutôt celle de leurs conditions de possibilité ; en ce récit, ce qui doit apparaître, ce sont, dans l'espace du savoir, les configurations qui ont donné lieu aux formes diverses de la connaissance empirique. Plutôt que d'une histoire au sens traditionnel du mot, il s'agit d'une "archéologie"⁴⁷. »

41. Dans l'université française, le corpus examiné par les spécialistes de littérature médiévale est essentiellement rédigé en français.

42. L'exemple du genre romanesque est sans doute le plus emblématique. On admet communément que ce genre, essentiel dans le paysage générique moderne et contemporain, naît au Moyen Âge. Sur la pertinence des catégories génériques appliquées au Moyen Âge, voir en particulier Moran P., « Lectures cycliques. Le réseau inter-romanesque dans les cycles du Graal du XIII^e siècle », thèse, Paris IV-Sorbonne, p. 554-567.

43. Voir notamment Nichols S. G., « Introduction », n^o spécial « Altérités du Moyen Âge », *Littérature*, n^o 130, 2003, p. 3-7.

44. Jauss H.-R., « Littérature médiévale et théorie des genres », *Poétique*, n^o 1, 1970, p. 79-101, ici p. 98.

45. Voir en particulier Foucault M., *L'archéologie du savoir*, op. cit., p. 9-29. Sur cet aspect et sur l'importance décisive de la pensée de Bachelard, voir Hondt J. (d'), « Foucault, une pensée de la rupture », dans Emmanuel Da Silva (dir.), *Lectures de Michel Foucault*, vol. II, *Foucault et la philosophie*, op. cit., p. 13-22.

46. Foucault M., *L'archéologie du savoir*, op. cit., p. 24.

47. Foucault M., *Les mots et les choses...*, op. cit., p. 13.

Refusant toute vision téléologique de l'histoire, Foucault conçoit celle-ci comme une succession d'*épistémès* hétérogènes⁴⁸. Cette discontinuité serait propre à fonder, au plan épistémologique, une prise en compte de l'altérité médiévale par des études visant, idéalement, à cerner l'identité du Moyen Âge, sans chercher à dissoudre celle-ci dans ce qui n'est pas elle⁴⁹.

Chez les philosophes, Olivier Boulnois a particulièrement repris cet aspect des réflexions foucaaldiennes : ainsi, les conditions de possibilité sont-elles réunies pour qu'on puisse parler d'une « esthétique médiévale⁵⁰ » ? Le problème, explique-t-il, n'est pas dans l'introduction d'une notion inconnue des médiévaux : « il n'est pas nécessaire qu'on ait connu le mot [...] pour que la réalité y soit présente » ; le problème est celui de « la validité de la question⁵¹ ». Et il conclut :

« toute interprétation philosophique s'efforce de dégager des thèses ayant une validité universelle, mais [...] celle-ci n'est pertinente que *si elle tient compte du champ d'application étudié* de l'*épistémè* étudiée (pour parler comme Michel Foucault). [...] Rattacher ingénieusement des énoncés différents portant sur le beau et sur l'art, c'est créer une *épistémè qui ne se trouve pas au Moyen Âge*⁵². »

Ce souci de respecter l'historicité et l'altérité de l'objet étudié est également le point de départ d'une importante étude de littérature, qui s'inscrit explicitement dans le prolongement de Foucault : il s'agit du travail mené par Jean-Marie Fritz sur le discours du fou⁵³. Son dessein, indique-t-il, a été de saisir la singularité médiévale de la folie. Il fallait, pour cela, se garder de toute lecture anachronique, que celle-ci soit influencée par le passé latin ou celtique ou qu'elle le soit par le XX^e siècle. Le fou, aux XII^e et XIII^e siècles, n'est pas l'aliéné moderne⁵⁴. Afin d'en

48. Hondt J. (d*), « Foucault, une pensée de la rupture », art. cit.

49. « Il ne sera donc pas question de connaissances décrites dans leur progrès vers une objectivité dans laquelle notre science d'aujourd'hui pourrait enfin se reconnaître », Foucault M., *Les mots et les choses...*, op. cit., p. 13.

50. Boulnois O., « La beauté d'avant l'art. D'Umberto Eco à saint Thomas d'Aquin, et retour », dans Philippe Capelle, Geneviève Hébert, Marie-Dominique Popelard (éd.), *Le souci du passage, Mélanges offerts à J. Greisch*, Paris, Éd. du Cerf, 2004, p. 414-442.

51. *Ibid.*, p. 437.

52. *Ibid.*, p. 442.

53. Fritz J.-M., *Le discours du fou au Moyen Âge (XI^e-XIII^e siècles). Étude comparée des discours littéraire, médical, juridique et théologique de la folie*, Paris, PUF, 1992.

54. *Ibid.*, p. 5-6. Pour l'exploitation de la pensée foucauldienne dans le cadre d'une confrontation des discours, on se reportera à l'ensemble de cette introduction, très stimulante.

cerner la spécificité, le médiéviste propose donc une *archéologie*. Cette étude est certainement la plus foucauldienne des études littéraires : son objet, la folie, n'est assurément pas étranger à cette orientation.

Il apparaît toutefois que les critères de légitimation avancés par Jean-Marie Fritz ne sont pas uniquement valables pour cette enquête : la méthode foucauldienne est utile à qui veut, autant que possible, resituer un concept dans son historicité. Elle peut être particulièrement féconde lorsque l'investigation porte sur la construction (historique) des valeurs : à la fois celles qui nous sont étrangères – ainsi des valeurs féodo-vassaliques telles qu'elles sont représentées dans la chanson de geste, ainsi de celles qui sont portées par le couple charnel/spirituel – mais aussi quand il s'agit de valeurs qui peuvent *a priori* nous sembler plus familières : l'amitié/l'*amor*⁵⁵ ou encore la beauté. L'investigation archéologique, en ces cas, conduit à un *décentrement* – nécessairement partiel – du critique : en situant son objet dans l'horizon discursif médiéval, celui-ci peut espérer réduire au maximum la tentation de plaquer des présupposés modernes sur des textes anciens⁵⁶.

POUR UNE CONFRONTATION DES DISCOURS AFFRANCHIE DE LA RELATION D'*INFLUENCE*

Si, dans les études médiévales, la méthode foucauldienne peut servir un certain type d'approches relatives à l'historicité du Moyen Âge, quelles sont précisément les modalités de cette archéologie ? La question rencontre celle qui a trait à l'étude du contexte ou de la conjoncture des œuvres. L'archéologie conduit en effet à étudier les relations entre des discours singuliers et divers⁵⁷. Simplement, elle définit ces rapports de manière originale par rapport à nos pratiques : refusant d'envisager les jeux entre les énoncés à partir d'un « réseau de causalité » ou à partir de ce qu'on appellerait un « esprit » ou une « mentalité » (c'est-à-dire une

55. Pour une approche historique, Baldwin J. W., *Les langages de l'amour dans la France de Philippe Auguste. La sexualité dans la France du Nord au tournant du XIII^e siècle*, trad. par B. Bonne, Paris, Fayard, [1994] 1997.

56. De la sorte, il pourrait aussi peut-être se garder, dans une certaine mesure et au moins dans un premier temps, de l'« essentialisme », que celui-ci soit esthétique, moral ou social. Sur ce point, voir la passionnante introduction de Baldwin, *Les langages de l'amour...*, *op. cit.*, qui articule la présentation de sa position théorique autour de ces cinq concepts : *discours / hétérogénéité / constructions / non-essentialisme / altérité*.

57. Foucault M., *L'archéologie du savoir*, *op. cit.*, p. 64-69.

« communauté de sens »), Foucault propose de décrire des « systèmes de dispersion⁵⁸ ». Ne présupposant aucun regroupement ou lien, il observe le discours dans son statut d'événement. Dans un premier temps, il l'envisage au seul plan de la simultanéité et de la coexistence avec d'autres discours. En ce sens, il critique la notion d'influence :

« qui fournit un support – trop magique pour pouvoir être bien analysé – aux faits de transmission et de communication ; qui réfère à un processus d'allure causale (mais sans délimitation rigoureuse ni définition théorique) les phénomènes de ressemblance ou de répétition ; qui lie, à distance et à travers le temps – comme par l'intermédiaire d'un milieu de propagation – des unités définies comme individus, œuvres, notions ou théories⁵⁹ ».

À la relation d'influence, qui est une des formes que prend la relation de causalité, il faut, dit-il, substituer notamment le repérage de ressemblances entre les faits discursifs.

Cette contestation de la notion d'influence est importante s'agissant de nos études. L'identification d'une influence, voire d'une source, est une des justifications avancées pour motiver la confrontation avec un autre texte, non littéraire. Au nom d'une influence cistercienne, on recourt ainsi aux sermons de Bernard de Clairvaux pour expliquer la *Queste del Saint Graal*, roman en prose du XIII^e siècle. Cette démarche, qui obéirait plutôt à une approche génétique, n'est pas illégitime, au contraire ; simplement, selon cette perspective, sa validité reste soumise à la reconnaissance d'un lien causal entre deux ensembles discursifs. L'histoire des lectures de la *Queste* depuis les années 1920 permet de l'illustrer. Dans un article fondamental, Étienne Gilson a rapproché ce roman de la pensée de Bernard et il a montré ce que cette comparaison pouvait apporter à la compréhension du texte narratif⁶⁰. Ces analyses ont été, par la suite, nuancées par Myrrha Lot-Borodine qui a plutôt repéré la trace des réflexions de Guillaume de Saint-Thierry⁶¹. Plus récemment, Jean-René Valette s'est également appuyé sur

58. *Ibid.*, p. 18, 34 et 55-57.

59. *Ibid.*, p. 34. Sur cette question, voir aussi les développements que Foucault consacre au problème des « simultanés épistémiques », dans « Entretien avec Michel Foucault », art. cit., p. 1027-1030.

60. Gilson É., « La mystique de la grâce dans la *Queste del Saint Graal* », *Romania*, n° 51, 1925, p. 312-347.

61. Lot-Borodine M., « Les grands secrets du saint Graal dans *La Queste* du Pseudo-Map », dans René Nelli (dir.), *Lumière du Graal*, Paris, Cahiers du Sud, 1951, p. 151-174.

les textes d'Hugues de Saint-Victor pour lire le roman⁶². Au-delà d'affinités évidentes entre les trois spirituels, faut-il éviter de recourir à saint Bernard dès lors que l'*influence* de Guillaume de Saint-Thierry est plus avérée ? La perspective génétique ne l'interdit pas mais elle exige de rappeler la proximité entre les deux auteurs.

L'enquête archéologique, au premier abord, paraît plus souple et peut-être même plus riche. Parce qu'elle s'émancipe de la relation de causalité et de la recherche, parfois hypothétique, d'une source, elle autorise, au nom de la coexistence historique, divers rapprochements. Le statut accordé aux différents textes qu'elle convoque n'est pas le même parce que sa visée n'est pas la même : il s'agit cette fois de situer le texte au sein d'une configuration de discours, au sein de ce qu'on pourrait peut-être appeler une conjoncture. Qu'apporte alors la pensée de Foucault quand on sait que, de fait, la critique, pour la *Queste*, continue de se référer, avec efficacité, à de multiples représentants de la pensée monastique ? Peut-être, avant tout, un principe de légitimation pour ces pratiques.

L'intérêt de cette approche est plus patent encore avec d'autres corpus et la méthode peut être appliquée à des confrontations un peu plus audacieuses – ce qui témoignerait de la fécondité de cette démarche. Nous prendrons l'exemple d'un roman en vers du début du XIII^e siècle, *Meraugis*, attribué à Raoul de Houdenc⁶³. Il est assez évident qu'on ne peut pas percevoir une relation entre le *sens* de ce roman courtois et la pensée spirituelle. Au plan microtextuel, en revanche, il est possible de repérer un rapport de ressemblance entre une courte séquence et certains énoncés monastiques. Dans ce passage, un personnage, Laquis, s'adresse à Méraugis et brosse le portrait de l'Outredouté, chevalier orgueilleux et cruel :

« Il ne voudroit mie reson / Avoir en lui, ançois la het / Si vraiment
que quant il set / Bataille a fere, si enquiert / Li qiex a tort e puis
requiert / Le tort por fere la bataille. / - Por quoi ? – Il veult que li torz
aille / Devant le droit par son outrage / E s'il quidoit avoir droit gage /
Ja mes a son jor ne vendroit, / Ainz veult dou tot tuer le droit. / Voire,
toz jors mout par est tors. / E il est droiz. Dont n'est ce tors ? / - Oil ! Ce
n'est reson ne droiz / Que hom puisse estre e torz e droiz / - Si puet ! Li
membre sont defors / Droit, mes li cuers cloche el cors / Qui li fet la

62. Voir notamment Valette J.-R., *La pensée du Graal. Fiction littéraire et théologie (XII^e-XIII^e siècle)*, Paris, H. Champion, 2008.

63. Raoul de Houdenc, *Meraugis de Portlesguez. Roman arthurien du XIII^e siècle, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Vatican*, éd. par M. Szkilnik, Paris, H. Champion, 2004. Cette hypothèse de lecture est développée dans Halary M.-P., *La question de la beauté. Modes d'écriture et modes de pensée dans le discours romanesque du début du XIII^e siècle*, à paraître aux éditions H. Champion.

reson tortue, / Si torte que de son tort tue / Le droit. – Par tant di
orendroit / Que l'oeuvre est torte en l'ome droit⁶⁴. »

Cet extrait se distingue par un jeu antithétique entre *tort* et *droit* très élaboré. Tout d'abord, l'*hybris* de l'Outredouté se manifeste par sa propension à adopter le parti du *tort* : « Il veult que li torz aille / Devant le droit. » De l'acception juridique du substantif *droit*, le texte passe à l'acception physique de l'adjectif : « E il est droiz. » De là naît le sentiment d'une incohérence : « Ce n'est reson ne droiz / Que hom puisse estre e torz e droiz. » La réunion en un même être du *tort* (juridique) et du *droit* (physique) transgresse le principe logique de non-contradiction. La fin du passage, en distinguant l'intérieur et l'extérieur, apporte la solution à ce qui semble être une aporie pour le héros : « Li membre sont *defors* / Droit, mes li *cuers* cloche el *cors* / Qui li fet la *reson* tortue. » Si on récapitule, le *tort* et le *droit* sont référés à trois dimensions différentes :

- le corps : l'Outredouté est *droit*, il possède la rectitude physique ;
- le cœur : il est courbé, tordu ;
- les œuvres ou les actes : son « oeuvre est torte ».

Un tel développement est très proche, en réalité, du discours de Bernard de Clairvaux quand il examine la question de la rectitude. L'âme, explique-t-il à plusieurs reprises, peut être dépourvue de la droiture spirituelle bien que le corps humain se distingue par sa posture verticale. Dans les deux énoncés, c'est la même indignation face à l'inadéquation entre le *dedenz* et le *defors* – et, partant, c'est le même idéal de correspondance : « en effet, quoi de plus malséant que de montrer une âme courbée dans un corps droit ?⁶⁵ », demande Bernard. Méraugis, quant à lui, indiquait : « Ce n'est reson ne droiz / Que hom puisse estre e torz e droiz. »

64. Raoul de Houdenc, *Meraugis de Portlesguez*, éd. cit., v. 1847-1867. Voici la traduction proposée par Michelle Szkilnik, p. 189-191 : « Il ne voudrait pas abriter la raison en lui ; au contraire, il lui voue une telle haine que, quand il entend parler d'une bataille, il veut savoir où est le tort et réclame de combattre pour lui. – Pourquoi ? – Dans sa folie, il veut que le tort l'emporte sur le droit. Et s'il pensait avoir le droit pour lui, il refuserait de se présenter au jour fixé pour le combat. Ce qu'il veut, c'est écraser complètement le droit. Vraiment, il est complètement tordu. – N'est-il donc pas anormal qu'il se tienne droit ? Si ! Il est contre nature qu'un homme soit à la fois tordu et droit. – Mais c'est possible. À l'extérieur, les membres sont droits, mais à l'intérieur du corps, le cœur bat de travers, d'où le fait qu'il ait l'esprit tordu, si tordu que dans sa perversité, il écrase le droit. – C'est pour quoi j'affirme que, bien que l'homme soit droit, ses actions sont tordues. »

65. Bernard de Clairvaux, *Sermones in Cantica canticorum*, XXIV, 6, dans *Œuvres complètes*, trad. par P. Verdeyen et R. Fassetta, Paris, Éd. du Cerf, 1998, vol. II, p. 248-249 : *Quid enim indecentius, quam curvum recto corpore gerere animum ?*

Plus encore, le cistercien souligne, lui aussi, que la qualité de l'âme invisible se manifeste notamment dans les actes : « considère-toi comme droit, si tu es reconnu catholique dans la foi *et juste dans les œuvres*⁶⁶ ». La courbure spirituelle est révélée et comme extériorisée par la courbure des œuvres. Le principe est le même dans la description de l'Outredouté.

La pensée foucauldienne autoriserait un tel rapprochement : il ne s'agit ni de dire que le discours monastique a influencé la composition de *Meraugis*, ni de prétendre que le sens du roman s'en trouve radicalement transformé. On constate simplement un fait de convergence discursive, qu'il appartient ensuite à une analyse peut-être plus authentiquement littéraire d'exploiter. De ce point de vue, la réflexion de Foucault pourrait apporter un fondement théorique à certaines de nos pratiques : au-delà de sa souplesse apparente, elle obéirait en réalité à un principe de prudence – ne pas voir derrière chaque ressemblance la présence d'une source – tout en ouvrant la voie à des rapprochements moins attendus.

POUR UNE ÉTUDE DES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DU TEXTE « LITTÉRAIRE »

L'utilisation de Foucault, dans le champ des études littéraires, a été poussée plus loin encore : dans une communication récente, Éléonore Andrieu a examiné les premières chansons de geste à partir du champ discursif dans lequel elles ont émergé⁶⁷. La démarche, explicitement archéologique, part de l'événement que constitue l'apparition d'un discours épique dans une langue nouvelle : selon ses termes, il s'agit d'étudier comment

« le discours clérical [...] constitue et crée certaines conditions de possibilité du nouveau texte, notamment en ayant fait entrer sur scène l'objet "grand laïc", en lui ayant donné une existence autonome et en ayant circonscrit son identité et les règles de son énonciation ».

La démarche se distingue d'une partie de celles qui ont été présentées ici. Le recours à Foucault n'est pas destiné à *justifier* une confrontation des

66. *Ibid.*, XXIV, 7, éd. cit., p. 252-253 (nous soulignons) : *Rectum iudica, si fide catholicum et iustum opere probaris.*

67. Andrieu É., « Le statut littéraire des premières chansons de geste : idéologie et utopie », conférence du 11 mars 2010, Toulouse, dans le cadre du séminaire de P. Marot intitulé « Littérature et inscription des savoirs ». Nous remercions chaleureusement l'auteur de nous avoir communiqué le texte de cette intervention.

discours, il permet de définir le parcours ainsi que le but de l'enquête et il fournit un vocabulaire et des concepts. Dans cette communication, Éléonore Andrieu reprend à trois moments clés de sa démonstration trois principes de la méthode archéologique. Le premier fonde la mise en relation des textes épiques et du discours clérical : la comparaison est appelée par la volonté de suspendre, au moins au début de l'étude, la catégorie de *littérature*. La médiéviste propose d'essayer de donner à cette *littérature* des « contours *en accord* avec l'identité et le statut de ces nouveaux textes dans le contexte et l'*épistémè* qui sont les leurs ». Dans un deuxième temps, elle trouve chez Foucault des réflexions qui permettent de désigner le statut du discours clérical dans le champ discursif médiéval. À partir de l'exemple des énoncés médicaux, l'auteur de *L'archéologie du savoir* souligne l'importance des « emplacements institutionnels » d'où sont tenus les discours⁶⁸. C'est de cet emplacement que le médecin, par exemple, tient sa légitimité et son autorité. De là, explique la spécialiste du Moyen Âge, on pourrait situer l'énoncé clérical du XII^e siècle dans un lieu d'autorité : cela permettrait d'expliquer la place qu'il occupe au sein de l'*épistémè* médiévale – ce qui, pourrions-nous ajouter, amène corollairement à rappeler le statut bien inférieur du texte de langue romane, lui qui sera plus tard élevé au rang de texte « littéraire » et dont nous avons tendance à postuler l'éminence et l'autorité. Enfin, dans la dernière étape de sa démonstration, Éléonore Andrieu définit la chanson de geste comme une « réponse » aux énoncés cléricaux, réponse qui « revendique pour le grand laïc une chevalerie de nature spirituelle, sans médiation cléricale ». Cette conclusion rappelle, sans la citer cependant, la formule de Foucault qui voit le texte comme « un nœud dans un réseau », un lieu où se croisent et dialoguent d'autres discours contemporains. Selon cette perspective, le contexte ou le réseau discursif des premières chansons de geste est envisagé comme un ensemble de *conditions d'émergence* : les discours cléricaux et latins auraient rendu possible la naissance de la première « littérature » de langue française.

Dans le champ des études littéraires et en ce qui concerne l'exploitation de Foucault, une telle démarche, qui serait à rapprocher de certaines analyses d'Olivier Boulnois, pourrait sans doute être appliquée à de nouveaux objets : par exemple, l'impossibilité d'une écriture médiévale du paysage et les étapes de sa progressive émergence⁶⁹.

La confrontation entre le texte littéraire et d'autres textes est donc une des voies possibles (et assez largement pratiquée) pour renouveler l'approche des œuvres médiévales. On peut parler de contextualisation, on

68. Foucault M., *L'archéologie du savoir*, *op. cit.*, p. 73.

69. Sur cette question, voir notamment Cauquelin A., *L'invention du paysage*, Paris, Plon, 1989.

peut parler d'interdisciplinarité, on peut parler aussi d'archéologie. Qu'apporte ici Foucault ? Il répond en partie au besoin de légitimité qu'appellent ces pratiques. On pourrait solliciter sa pensée comme un double principe de légitimation. Celle-ci concerne d'abord la visée de l'enquête et donc un certain type d'approche ou de lecture : étudier les configurations discursives afin de tenter de saisir l'*épistémè* d'un moment et les conditions de possibilité d'un nouveau discours. Les analyses de Foucault peuvent également aider à définir les modalités de l'enquête. Sous des allures plus souples, voire audacieuses, la démarche est en réalité exigeante car elle nécessite de s'appuyer uniquement sur les discours, dans leur singularité : elle invite, de ce fait, à regarder les textes avec une grande attention et une grande prudence afin de percevoir entre eux des relations. La confrontation doit donc s'asseoir sur des bases extrêmement fermes.

Mais, nous l'avons rappelé, la méthode archéologique court le risque de nier la spécificité de l'investigation littéraire – et, plus encore, de son objet. On peut toutefois se demander si la confrontation avec ce qui se trouve hors du champ de la littérature n'amène pas mieux encore à en distinguer les caractéristiques. Significativement, l'étude menée par Jean-Marie Fritz aboutit à une telle conclusion : tandis que dans tous les autres discours qu'il a examinés, le fou est objet, dans les textes littéraires, il accède à la parole. Ce qui demeure, c'est la « singularité irréductible du littéraire, comme champ d'élaboration d'un discours du fou lui-même et de la folie⁷⁰ ». De même, l'extrait de *Meraugis* qui précède est un des plus beaux exemples du travail sur le langage et des jeux verbaux recommandés par les arts poétiques médiévaux⁷¹. Passer par Foucault pour étudier la littérature médiévale ne serait peut-être, en ce sens, qu'un moment ou une étape : nos textes romanesques le disent lors des digressions, il faut parfois sortir de la « droite voie » pour retrouver le centre.

70. Fritz J.-M., *Le discours du fou au Moyen Âge...*, op. cit., p. 12.

71. On recourt souvent à ce passage pour illustrer le procédé de l'*annominatio* (qui peut notamment être défini comme le rapprochement entre des mots semblables mais de significations différentes).